

## VIOLENCE ET INTIMIDATION

À l'école secondaire du Flambeau, nous avons la volonté de faire respecter les droits de tous, de préserver la vie privée, de respecter la dignité de chacun et d'assurer la protection de l'intégrité physique et psychologique dans un environnement éducatif sain, stimulant et sécuritaire qui favorise l'épanouissement et le développement personnel, social et scolaire de chaque élève.

### Notre position est claire face à la violence et l'intimidation: TOLÉRANCE 0.

La violence et l'intimidation sont inacceptables et ne sont pas tolérées à l'école ni dans les transports scolaires ni par le biais de courriels, messages textes et médias sociaux.

Chacun a le droit d'être protégé et a le devoir de protéger les autres. Tout incident doit être signalé. La prévention et le maintien d'un climat sain demandent l'implication de tous les acteurs gravitant autour de l'école : le personnel, les parents et les élèves.

#### Intimidation, violence ou conflit?

Intimidation	Critères pouvant déterminer s'il est question ou non d'intimidation	
« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » <i>(LIP, Art. 13, 2012)</i>	<p><b>Tout comme la violence, l'intimidation peut se manifester de diverses façons.</b></p> <p><b>L'intimidation est une agression.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Inégalité du rapport de force</b> entre celui qui intimide et celui qui est intimidé (nombre, âge, statut social).</li><li>- <b>Sentiments de détresse</b> (dont le sentiment d'impuissance) chez la victime.</li><li>- A un caractère <b>répétitif</b> et une persistance de gestes agressifs.</li><li>- Contient une <b>intention</b> (ou non) de faire du tort.</li></ul>
Violence	Différentes formes de violences	
« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » <i>(LIP, Art. 13, 2012)</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Verbale (insulter, injurier, menacer, ridiculiser, humilier);</li><li>- Physique (bousculer, frapper, voler, taxer, briser);</li><li>- Sociale (rejeter, exclure, faire circuler des rumeurs, manipuler les relations entre amis);</li><li>- Sexuelle (paroles ou gestes non désirés);</li><li>- Électronique (courriel, messages textes, photos, commentaires sur les réseaux sociaux, filmer une personne à son insu);</li><li>- Discrimination fondée sur la race, la religion, le sexe, le handicap ou autres.</li></ul>	

#### Conflit

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent.

Le conflit peut entraîner des gestes de violence.

Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie.

Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

Pour en savoir davantage : [Intimidation-violence- conflit](#)

## PRÉVENTION

<b>Priorité</b>	Faire de notre école un lieu où le civisme et le respect des autres sont des valeurs intégrées.
<b>Actions préventives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner des habiletés prosociales nécessaires à une saine gestion des conflits;</li> <li>- Assurer une surveillance stratégique;</li> <li>- Impliquer les élèves dans la promotion de la non-violence;</li> <li>- Ateliers en classe sur le civisme et la cyberintimidation;</li> <li>- Animer les aires communes;</li> <li>- Perfectionnement offert au personnel.</li> </ul>
<b>Exemples d'actions qui seront prises par tout adulte de l'école lors d'un événement d'intimidation ou de violence</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Stopper la situation;</li> <li>2. Nommer le geste constaté;</li> <li>3. Offrir du support aux personnes concernées;</li> <li>4. Recueillir l'information;</li> <li>5. Mettre en place les mesures nécessaires selon le type d'événement.</li> </ol>
<b>Interventions possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre avec la victime, le témoin, l'auteur de l'acte de violence.</li> <li>- Communication avec la famille.</li> <li>- Médiation.</li> <li>- Geste de réparation.</li> <li>- Travail de réflexion.</li> <li>- Référence au policier-éditeur.</li> <li>- Suivi par un intervenant.</li> <li>- Référence services complémentaires.</li> <li>- Suspension interne et/ou externe.</li> <li>- Plan d'action ou d'intervention.</li> </ul>
<b>Exemples de mesures de soutien apportées à la victime, à l'auteur et aux témoins selon leurs besoins</b>	Accompagnement par une personne-ressource (T.E.S.), implication des parents, s'assurer que la situation a pris fin et faire le suivi, offrir un soutien individuel ou professionnel, proposer des stratégies préventives, établir un plan de sécurité personnel, aider à développer des compétences personnelles et relationnelles, etc.

*L'école est un milieu d'éducation. Chaque intervention est individualisée selon l'âge de l'enfant, son niveau de maturité, sa compréhension et les actes posés. Responsabiliser l'élève devant ses actes fera de lui un être responsable et autonome dans la vie d'aujourd'hui et de demain.*

## DÉCLARER UN ÉVÉNEMENT

<b>À tout adulte de l'établissement</b>	Enseignant / tuteur Technicien en éducation spécialisée (TES) Surveillant Secrétaire, concierge, direction, etc.
<b>Un formulaire est disponible sur le site web de l'école.</b>	<a href="#">Formulaire dénonciation d'une situation d'intimidation</a>
<b>Par écrit à un des endroits suivants</b>	Local TES Bureau d'intervenant Secrétariat /bureau de direction